



République Française
Département MAYENNE
Commune de La Roë

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24/11/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	10

L'an deux mil vingt et un, vingt-quatre novembre, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le dix-sept novembre deux mil vingt et un.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le dix-sept novembre deux mil vingt et un.

Étaient présents : M. CHADELAUD Gaétan, Mme COUILLARD Nancy, M. DERSOIR Sylvain, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, Mme GIRET Marie-Paule, M. MERLIER Claude et M. PESLERBE Jean-Claude formant la majorité des membres en exercice

Étaient excusés : Mme BOISHUS Justine et M. CHARRON Martial
Mme GIRET Marie-Paule est porteur d'un pouvoir de Mme BOISHUS
M. CHADELAUD Gaétan est porteur d'un pouvoir de M. CHARRON Martial

A été nommé secrétaire : Charles DUCHET

Délibération n°2021-41 Demandes de subventions

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet de café associatif. Afin d'aider au financement de cette opération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire à demander des subventions
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le 01/12/2021
Le Maire
Gaétan CHADELAUD

